

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le Canada et le Nunavut signent une entente bilatérale sur la participation sportive

Le financement offert permettra au Nunavut d'élargir sa gamme d'activités et de programmes

Le 10 mars 2016 - Iqaluit

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunavut ont signé une entente bilatérale dont l'objectif est d'aider le Nunavut à élargir la portée de ses projets et programmes touchant la pratique d'activités sportives. L'honorable Carla Qualtrough, ministre du Sport et des Personnes handicapées, a signé cette entente avec son homologue du gouvernement du Nunavut, l'honorable Joe Savikataaq, ministre des Services communautaires et gouvernementaux.

Selon l'entente, le gouvernement fédéral versera une somme pouvant atteindre 1 006 900 dollars, et le gouvernement du Nunavut devra en verser tout autant au cours des quatre prochains exercices financiers. La ministre Qualtrough a également annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada allouera une contribution supplémentaire de 100 000 dollars, que le gouvernement territorial devra verser en contrepartie, pour aider à payer les frais de déplacement de l'équipe d'athlètes participant aux Jeux d'hiver de l'Arctique de 2016, du 6 au 11 mars à Nuuk, au Groenland.

La ministre Qualtrough a profité de l'occasion pour souligner la détermination du gouvernement du Canada à soutenir la construction d'infrastructures récréatives afin d'encourager plus de Nunavummiuts à être actifs tout au long de leur vie.

Citations

« Le gouvernement du Canada a à cœur de collaborer avec le gouvernement du Nunavut afin d'investir dans la participation de tous les résidents du territoire aux activités sportives et de faire progresser nos objectifs en matière d'activité physique et sportive. En travaillant ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'activité sportive fasse partie du quotidien des Canadiens de partout au pays. L'annonce d'aujourd'hui est un pas de plus vers l'atteinte de cet objectif commun. »

-L'honorable Carla Qualtrough, ministre du Sport et des Personnes handicapées

« Le gouvernement du Nunavut est heureux de travailler en partenariat avec le gouvernement du Canada à cette entente bilatérale sur la participation aux sports qui élargira l'accès aux programmes d'introduction au sport dans les communautés du Nunavut. C'est grâce à ce genre de partenariat que nous pourrons aider nos jeunes à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour être actifs toute leur vie durant. »

-L'honorable Joe Savikataaq, ministre des Services communautaires et gouvernementaux

Les faits en bref

- Les principaux éléments de l'entente bilatérale Canada-Nunavut sont les suivants :
 - On assurera le développement du sport au Nunavut par plusieurs projets visant à rehausser le savoir-faire physique ainsi que la participation des enfants et des jeunes à des activités sportives

conformes aux trois premiers objectifs de l'organisme Le sport c'est pour la vie. Les organismes sportifs et les groupes communautaires élaboreront et offriront des ateliers, des stages et des camps d'introduction et de formation dans les communautés du Nunavut. L'objectif à court terme de ce volet est d'améliorer l'accès des enfants et des jeunes aux programmes de savoir-faire physique et d'introduction aux sports. L'objectif à long terme est de rehausser l'accès de tous les résidents du Nunavut à des programmes sportifs permanents, de leur donner des occasions de faire du sport et, ainsi, de les aider à mener une vie active.

- On assurera le soutien des activités créatives et innovatrices, dont l'élaboration et l'exécution de nouveaux projets. Il peut s'agir, par exemple, du programme de soutien intercommunautaire aux jeunes habitants de petites collectivités isolées qui ont peu d'occasions de se mesurer à leurs pairs et de participer à des camps d'entraînement et de perfectionnement, ou à des compétitions. Ce programme vise au moins l'un des objectifs d'accroissement de la participation sportive au Nunavut.
- On financera une partie des déplacements de l'équipe du Nunavut qui participera aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, qui se dérouleront à Toronto en 2017.
- L'entente vise la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2019. La contribution supplémentaire de 100 000 dollars (montant que devra verser le gouvernement du Nunavut lui aussi) destinée aux déplacements des athlètes aux Jeux d'hiver de l'Arctique de 2016 à Nuuk, au Groenland, est un amendement à l'entente originale.

Liens connexes

[Sport Canada](#)
[Ministère des Services communautaires et gouvernementaux](#)
[Jeux d'hiver de l'Arctique de 2016](#) (en anglais seulement)

Restez branchés

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [YouTube](#), [Instagram](#) et [Flickr](#).

Pour obtenir plus de renseignements (médias seulement), communiquez avec :

Ashley Michnowski
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Carla Qualtrough
Ministre des Sports et des Personnes handicapées
819-934-1122
ashley.michnowski@canada.ca

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
819-994-9101
1-866-569-6155
pch.media-media.pch@canada.ca

Kris Mullaly
Analyste des politiques et agent des communications
Cabinet du ministre des Services communautaires et gouvernementaux
867-975-5342
kmullaly@gov.nu.ca